



Commune de SAINT-AME (88)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes

Espace &
TERRitoires

Études et conseil en urbanisme et aménagement

240, rue de Cuminé
54230 NEUVES-MAISONS

Tél : 03 83 50 53 97
Fax: 03 83 50 53 78

Dossier Approbation

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2015 portant approbation de l'élaboration du PLU.



Sommaire

1- PLANS DES RESEAUX	3
2- DEFENSE INCENDIE.....	4
3- EMBLEMENTS RESERVES	5
4- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	8
5-PLAN PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION.....	10

1- PLANS DES RESEAUX

A) Alimentation en eau potable

Paramètres	Informations
Provenance de l'eau alimentant la commune	Source de l'Infaings, de Sainte Sabine et le puit des Rautés
Périmètre de captage sur le territoire communal	Oui (Puits les Rautés) : périmètre de protection rapprochée et éloignée
Qualité de l'eau	Qualité satisfaisante
Capacité de distribution moyenne	297 m ³ /jour
Capacité de distribution maximale	403 m ³ /jour
Gestionnaire du réseau	En régie
Etat du réseau	Bon état général.

L'alimentation en eau potable de la commune est gérée en régie. Cette eau provient de différents points et notamment les sources de l'infaings, de Sainte Sabine et le puit des Rautés. Le réseau d'adduction d'eau, en renouvellement permanent est en bon état général. Concernant la qualité de l'eau, malgré son agressivité, les analyses d'eau effectuées présente une qualité satisfaisante.

Plans du réseau ci-joint

B) Assainissement

Paramètres	Informations
Gestion de l'assainissement	Syndicat Intercommunal d'assainissement du Hauts du Rang
Zonage d'assainissement	oui
Type d'assainissement	Assainissement collectif et autonome
Capacité de traitement	10 650 éq/hab

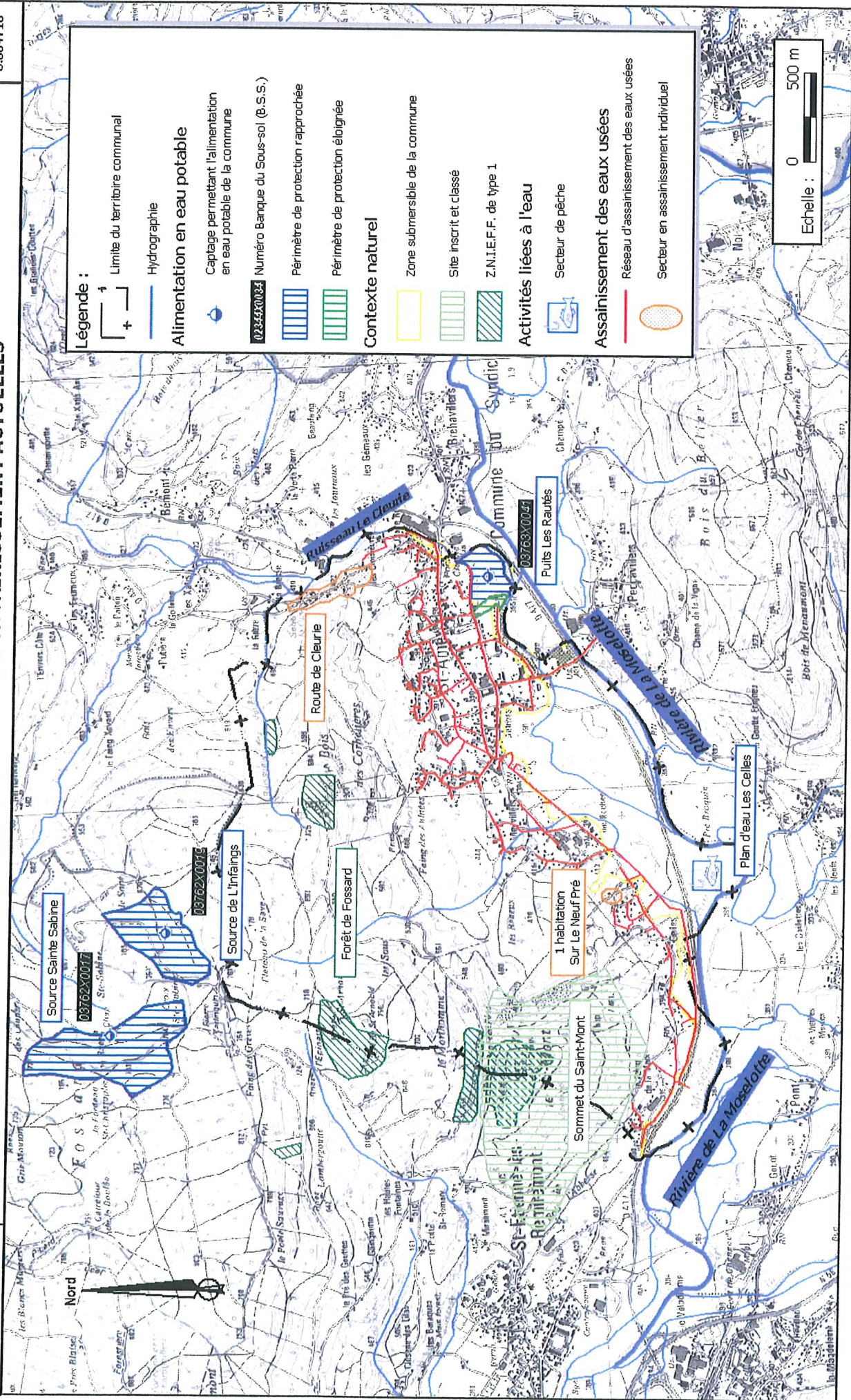
L'intégralité de la commune est couverte par un réseau d'assainissement collectif dont les eaux usées sont traitées par une station située sur le territoire communal de Dommartin lès Remiremont.

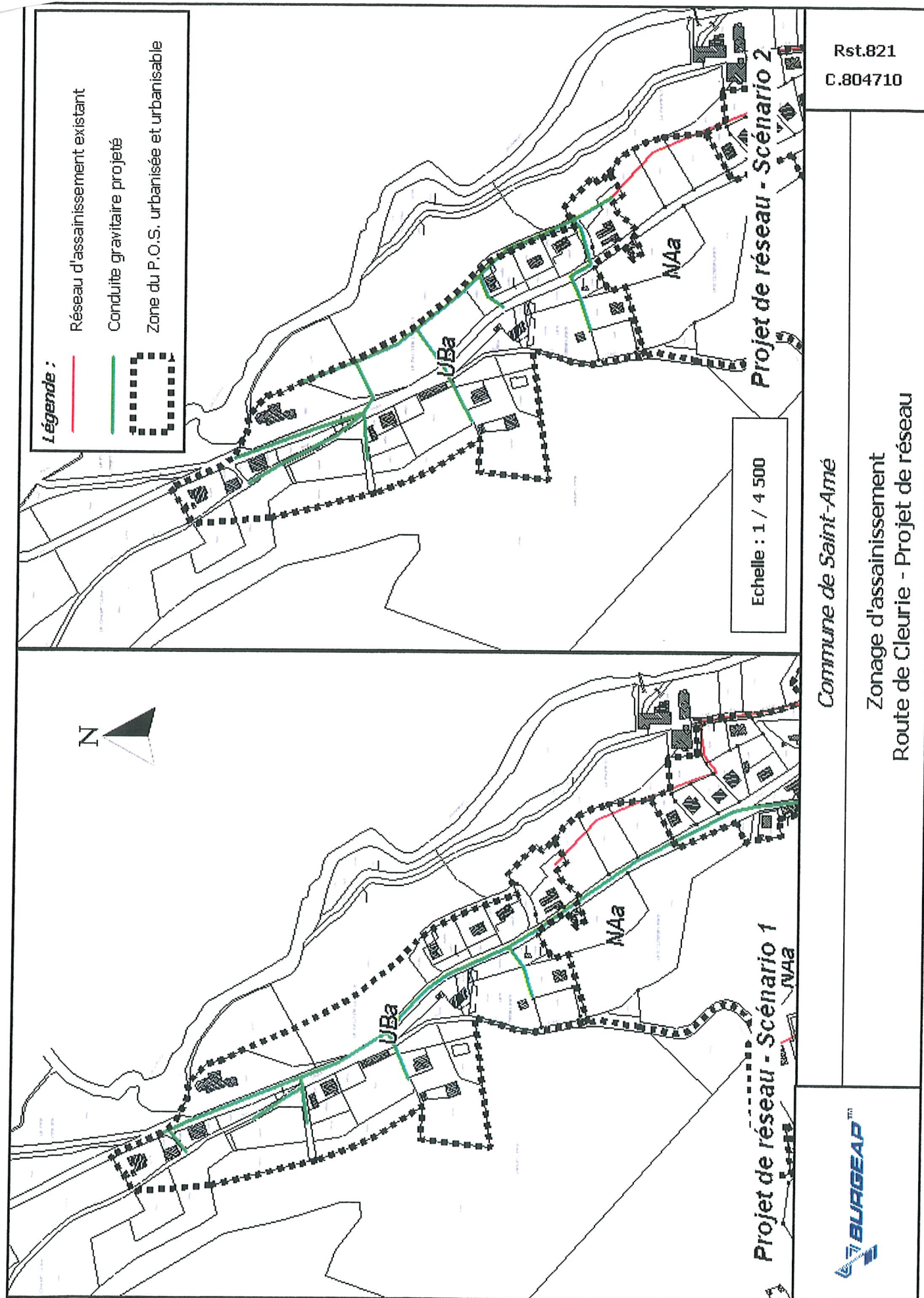
Mise en service en en juin 2008, la station traite les boues en provenance de la station de Rupt sur Moselle. Elle traite les effluents des communes de Le Syndicat, Saint-Amé, Dommartin lès Remiremont, Vecoux et de l'abattoir.

Trois pompes immergées d'un débit unitaire de 120 m³/h, dont une sert de secours, relèvent L'ensemble des eaux usées des 4 communes et de l'abattoir vers les prétraitements. L'écoulement se fait ensuite de façon gravitaire sur l'ensemble des ouvrages de traitement jusqu'au rejet dans la Moselle.

Plans du réseau ci-joint

ÉTAT DES LIEUX - MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT ACTUELLES



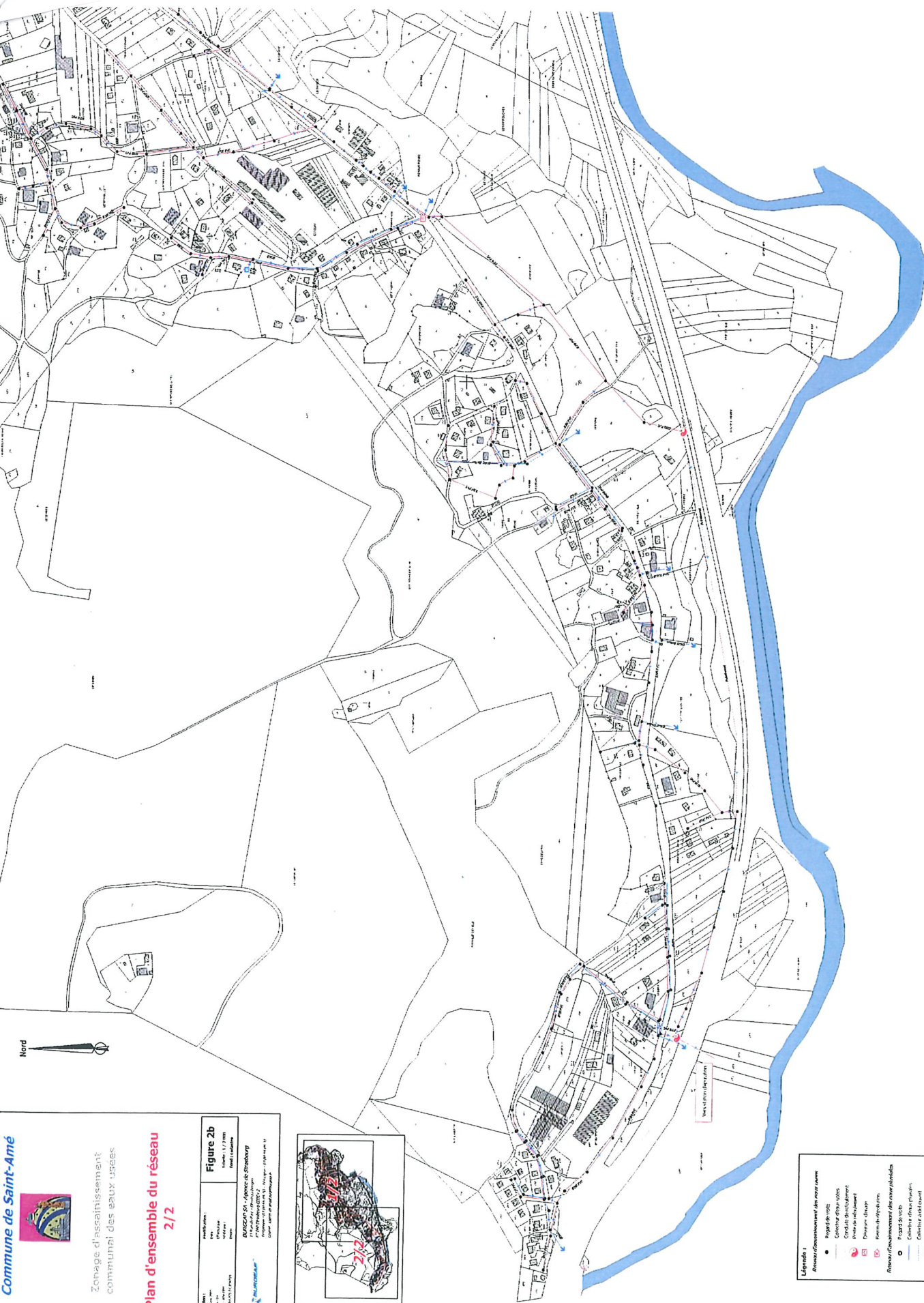
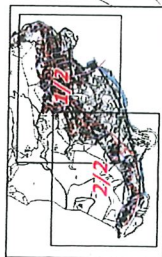


Plan d'ensemble du réseau
2/2

Figure 2b

Statistical test	Time	Time/Space	Time/Space	Time/Space
Time	10 min	10 min	10 min	10 min
Time/Space	10 min	10 min	10 min	10 min
Time/Space	10 min	10 min	10 min	10 min
Time/Space	10 min	10 min	10 min	10 min

Figure 2b: A comparison of the results of the four statistical tests (Time, Time/Space, Time/Space, Time/Space) for the four different time intervals (10 min, 10 min, 10 min, 10 min). The results show that the Time/Space test is the most powerful, followed by the Time test, and then the Time/Space test. The Time/Space test is the most powerful, followed by the Time test, and then the Time/Space test.



2- DEFENSE INCENDIE

Etat de la défense incendie en 2005 ci-jointe.

Année 2005, Commune de SAINT-AME

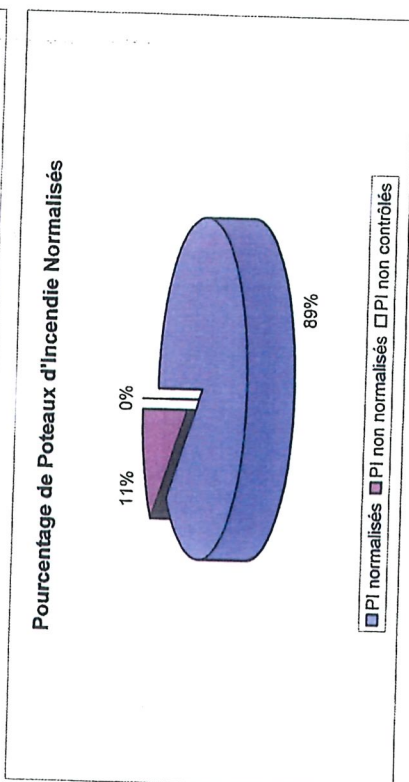
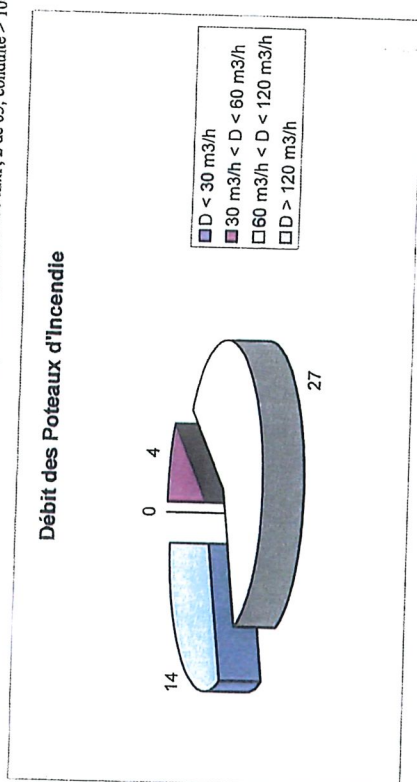
Tél : 03.29.23.65.53
Fax : 03.29.23.65.54

SECTEUR DE REMIREMONT - SAPEURS-POMPIERS - Boite Postale n° 186 - 88207 REMIREMONT CEDEX
Téléphone : 03.29.23.65.53 - Télécopie : 03.29.23.65.54

[illegible]Commune : **Saint-Amé** Année : **2005**

Nombre de Poteaux d'Incendie :
 Nombre de Poteaux d'Incendie Normalisés * :
 Nombre de Poteaux d'Incendie contrôlés :
 Nombre de Poteaux d'Incendie non contrôlés :

* Débit > 60 m³/h; Pression > 1 bar; 1 demi-raccord de 100 mm, 2 de 65; conduite > 100 mm.



Problèmes rencontrés

Châînettes

→

Tous les PI

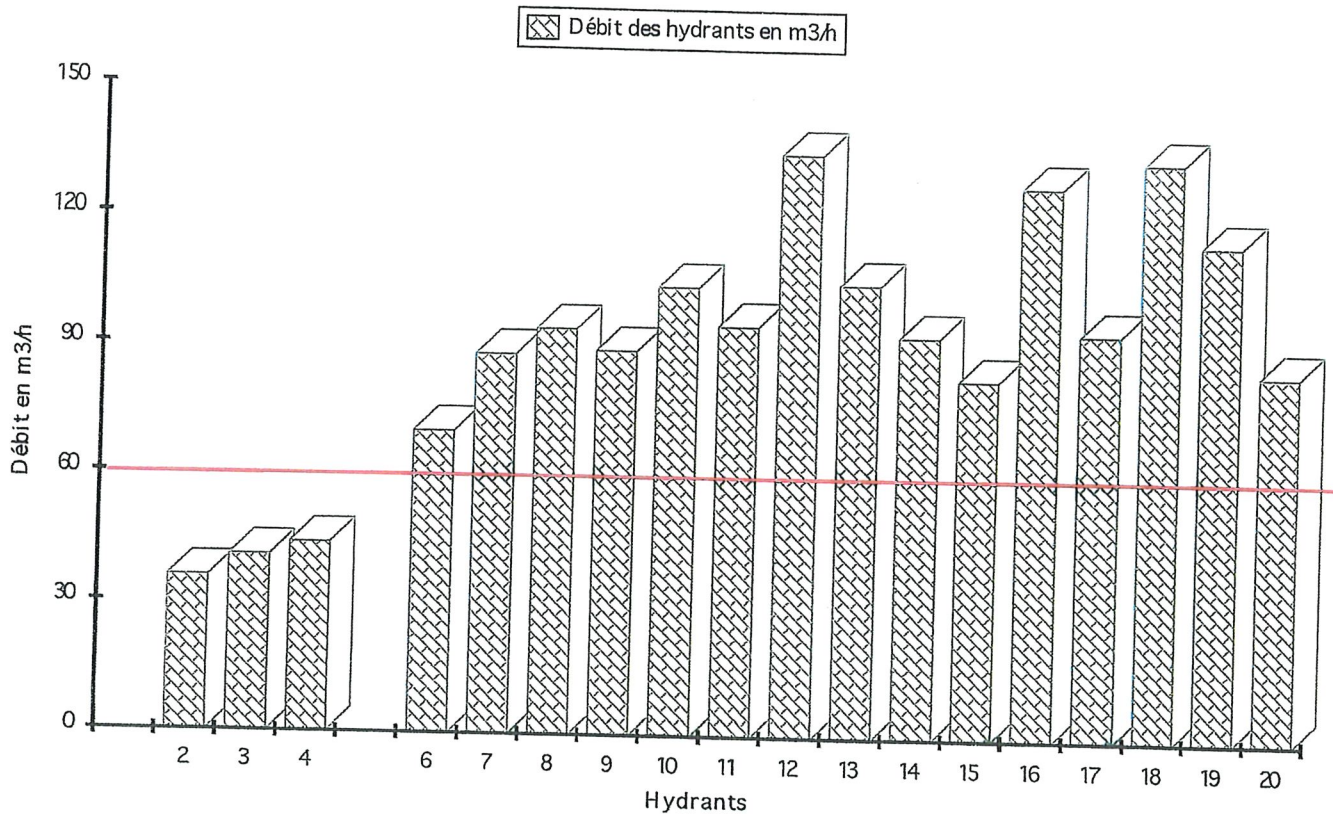
PIN concernés

Zones à risques

Rue du Bois des Abesses; Ch. Du Faing de la Maix; Ch. Du Saint-Mont;
Rue du Stade.

B. Prév./N.H./2005/P.I.N.

Débit des hydrants pour l'année 2005, Commune de SAINT-AME

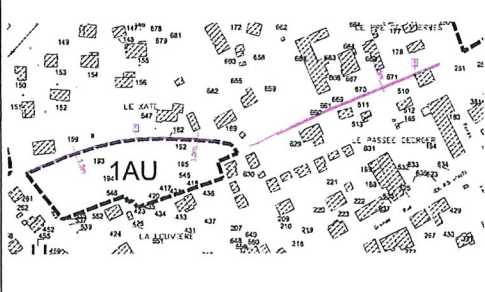
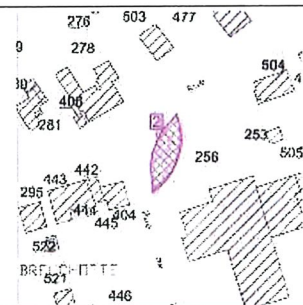
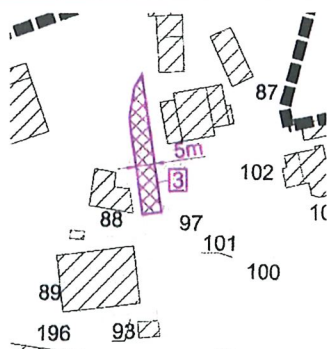
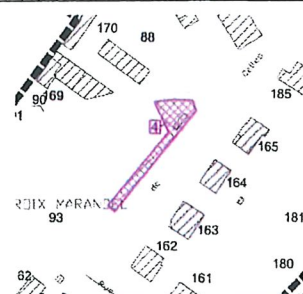


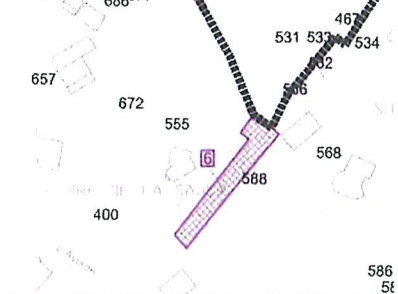
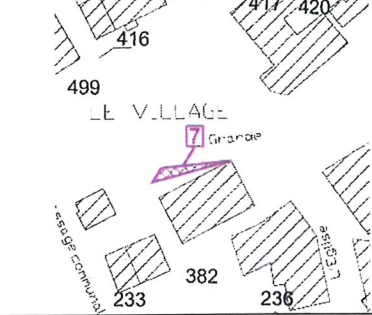
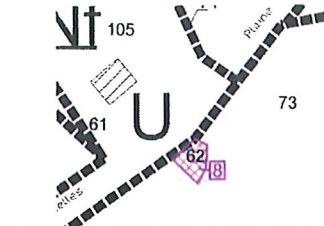
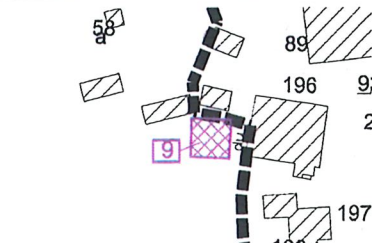
Fonctionnement des Hydrants pour l'année 2005, Commune de SAINT-AME

O=Oui /N=Non /B=Bon Etat /A=Absent /M=Mauvais Etat

[illegible]

3- Emplacements réservés

N°	DESTINATION DE L'EMPLACEMENT	BENEFICIAIRE	SURFACE	ZONAGE PLU	EXTRAIT ZONAGE
1	Création d'un bouclage piétonnier entre la rue des pommiers et la rue de la forêt	Commune	250 m ²	U	
2	Aménagement du carrefour entre la rue de la gare et la Grande rue	Commune	217 m ²	U	
3	Création d'une desserte viaire (rue du Breuil)	Commune	161 m ²	U	
4	Aménagement du carrefour entre la rue des Bouleaux et la route de la plaine de Celles	Commune	327 m ²	U	

5	Projet de déviation de St Amé : projet RD 417	Conseil Général	52634 m ²	A	
6	Création d'un accès et d'une place de retournement au bout de la rue de l'Avison	Commune	403 m ²	U	
7	Création d'un stationnement minute en face du distributeur	Commune	37 m ²	U	
8	Valorisation du calvaire	Commune	94 m ²	A	
9	Création d'une aire de retournement rue du Breuil	Commune	102 m ²	U	

10	Aménagement et entretien des berges	Commune	19430 m ²	N	
----	---	---------	----------------------	---	--

4- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Plan et liste des servitudes ci-joint.

Les périmètres de protection des monuments historiques (PPMH) de la **borne datant de 1492** (CI.MH le 01/03/1996) et du **site archéologique du Saint-Mont** (IS.MH le 07/07/1995) ont été modifiés par **arrêté préfectoral du 19 mars 2015**. Cette modification ne figure pas pour l'heure sur le plan des servitudes ci-joint.

Pour être signé

arrêté en date de ce jour,

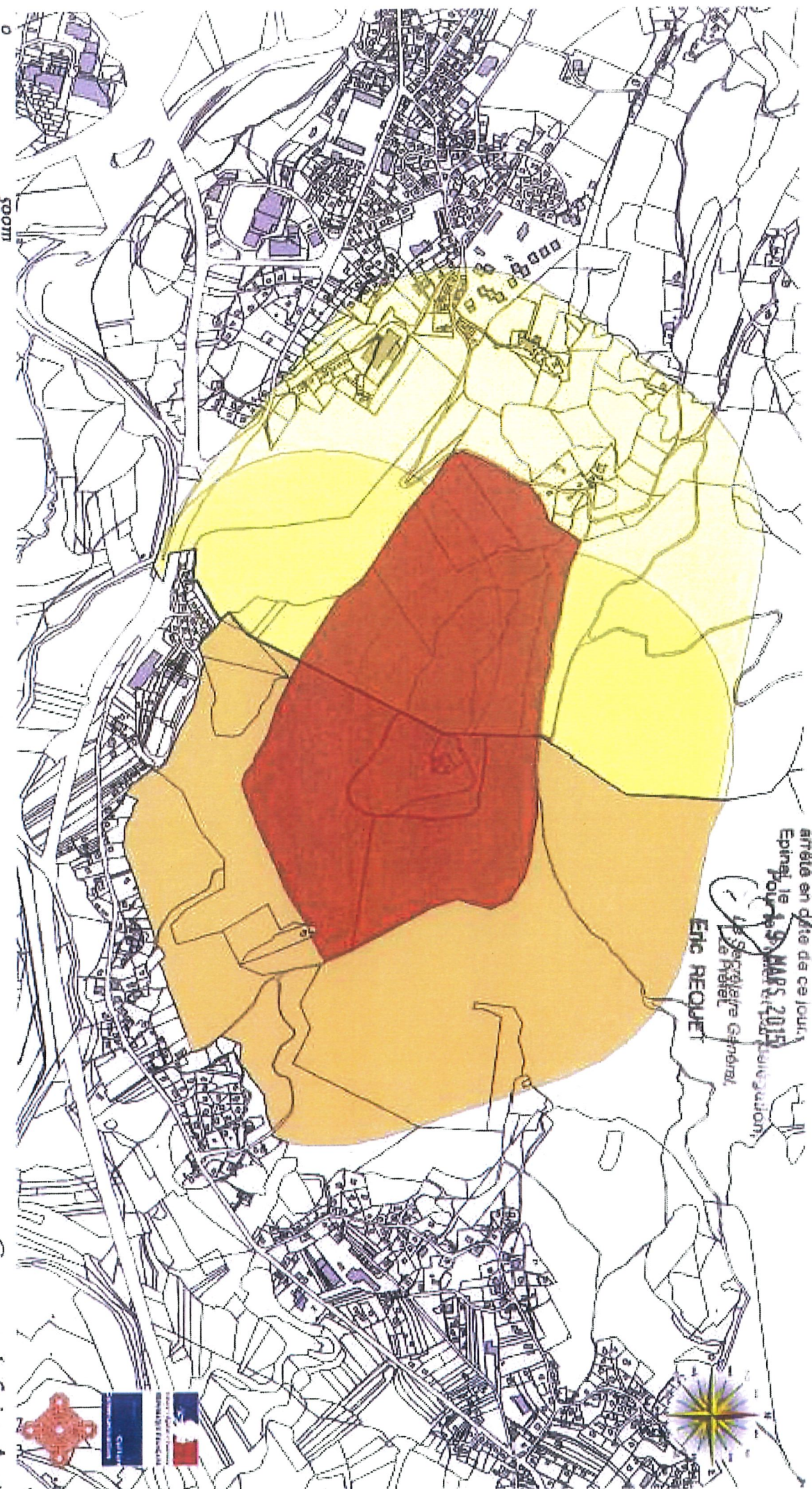
Epinal, le 19 MARS 2015

Pour le Maire

Le Secrétaire Général,

Le Maire

ERIC REQUET



Les objectifs :

- préserver les enjeux paysagers liés au site du Saint-Mont
- assouplir les implantations, modifications et extensions en dehors des périmètres de protection concernant les zones pavillonnaires
- hiérarchiser les enjeux de protection suivant les différents secteurs du territoire
- mieux prendre en compte la dimension paysagère

Commune de Saint-Amé
Périmètre de protection modifié